



SEANCE DU 25 MARS 2019

<p>MH/CJ n° 2019/02</p> <p><u>Objet de la délibération :</u></p> <p>Budget Primitif 2019– PRAIRIALES : Approbation</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>En exercice : 29</p> <p>Présents : 20</p> <p>Pouvoirs : 04</p> <p>Votants : 24</p> <p><u>Date de la convocation :</u> 19/03/2019</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le 25 mars à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.</p> <p><u>Étaient présents :</u> Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : BELHOMME François, DAVID Guy, BOMMER Danièle, MATHIAU Jacques, MARCHAND Jean-Paul, GAUTIER Martine, DUCOUTUMANY Franck, RAMOND Françoise, JOSEPH Jean, BEULE Simone, CASANOVA Paulette, GUITARD Régine, MARCHAND Isabelle, ESTAMPE Bruno, VAN CAPPEL Nathalie, ROYNEL Eric, BLANCHARD Flavien, BROUSSEAU Claudine, BREVIER Chantal, METRAL-CHARVET Denis.</p> <p><u>Absents Excusés :</u> BONVIN Béatrice, Pouvoir à BROUSSEAU Claudine QUAGLIARELLA Lydie, Pouvoir à BOMMER Danièle HAMARD Roland, Pouvoir à VAN CAPPEL Nathalie LARCHER Annick, Pouvoir à BREVIER Chantal</p> <p><u>Absents :</u> BASSEZ Rosane, POISSONNIER Philippe, PHILIPPE Didier, CHERGUI Cendrine, BEAUFORT Arnaud.</p> <p>Secrétaire de séance : BLANCHARD Flavien</p> <p>Madame BOMMER, adjointe aux finances rappelle à ses collègues que le document budgétaire 2019 PRAIRIALES a fait l'objet d'une présentation détaillée en commission des finances le 5 mars dernier.</p> <p>Puis, elle commente le budget primitif 2019, par chapitre, qui s'équilibre comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Section d'exploitation à 796 000 € - Section d'investissement à 80 000 €
---	--

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget global 2018	CA 2018	Proposition 2019
TOTAL	011 Charges à caractère général	511 050,00	424 133,25	523 600,00
TOTAL	012 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00
TOTAL	022 Dépenses imprévues	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL	042 Amortissements	35 500,00	35 175,71	25 042,41
TOTAL	65 Autres charges de gestion	265 000,00	240 586,45	246 570,00
TOTAL	66 Charges financières	250,00	240,48	630,00
TOTAL	67 Charges exceptionnelles	200,00	4,74	157,59
TOTAL DEPENSES		817 000,00	700 140,63	796 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Libellé	Budget global 2018	CA 2018	Proposition 2019
TOTAL	042 op d'ordre de transfert entre sections	12 856,00	12 856,00	3 214,00
TOTAL	70 Ventes	176 400,00	206 925,54	191 700,00
TOTAL	74 Subvention d'exploitation	615 194,00	458 062,88	588 536,00
TOTAL	75 Autres produits courants	12 550,00	22 296,21	12 550,00
TOTAL RECETTES		817 000,00	700 140,63	796 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget global 2018	CA 2018	Proposition 2019
TOTAL	020 Dépenses imprévues	144,00	0,00	0,00
TOTAL	040 op d'ordre de transfert entre sections	12 856,00	12 856,00	3 214,00
TOTAL	20 Immobilisations incorporelles	50 300,00	0,00	30 409,93
TOTAL	21 Immobilisations corporelles	20 700,00	8 314,79	46 376,07
TOTAL DEPENSES		84 000,00	21 170,79	80 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget global 2018	CA 2018	Proposition 2019
TOTAL	001 Résultat reporté	40 952,67	40 952,67	54 957,59
TOTAL	040 Amortissements	35 500,00	35 175,71	25 042,41
TOTAL	13 subvention d'équipement	7 547,33	0,00	0,00
TOTAL RECETTES		84 000,00	76 128,38	80 000,00

A l'unanimité des membres présents, le budget primitif Prairiales 2019 est approuvé.

Fait et délibéré à Epernon, le 25 mars 2019



Le Maire,

F. BELHOMME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20190325-D2019_03_02b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2019

Affichage : 29/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation
Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

